

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210705-D_05_07_2021_14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2021

Affichage : 13/07/2021

Délibération n°05-07-2021-014

7.5 Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 5 juillet 2021*

Date de convocation	29 juin 2021
Date d'affichage	29 juin 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	43
Votants	52 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 5 juillet à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Duneau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

ETAIENT PRESENTS : 43 - M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

REPRESENTES : 1 - M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

POUVOIRS : 9 - M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Pierre BOULARD ayant donné pouvoir à Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à Mme Jeannine VENDÔME, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, M. Laurent PHILIBERT ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

EXCUSES : 2 - M. Thierry BODIN, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

SECRETARE DE SEANCE : M. Joël CIRON.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

HABITAT : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS DANS LE CADRE DE L'OPAH

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise 2016-2019 en date du 8 décembre 2016,

Vu l'avenant n°1 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise 2016-2019 en date du 28 avril 2017,

Vu l'avenant n°2 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise du 9 mai 2019,

Vu l'avenant n°3 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise du 30 décembre 2019 prolongeant le dispositif pour une année supplémentaire,

Vu l'avenant n°4 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise du 25 novembre 2020 prolongeant le dispositif pour une année supplémentaire,

Vu l'autorisation de programme modifiée 17-02 AP OPAH 3917 relative aux subventions d'investissement aux particuliers dans le cadre de l'OPAH,

Vu le rapport du Président présenté par M. Dominique EDON, Vice-président en charge de l'Equipement, logement et mobilités,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la liste actualisée des personnes répondant aux critères établis dans la convention d'opération et éligible à une aide de la collectivité.

DECIDE d'octroyer les subventions au profit des administrés précités et conformément à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Nom	Descriptif des travaux	Catégorie	Coût total TTC de l'opération	MTT HT travaux subventionnés	Montant total des aides publiques (y compris CCHS)	Montant subvention CCHS	
Monsieur Louis BLIN Préval	Autonomie	Intermédiaire	7 913 €	5 179 €	1 036 €	1 036 €	20 % max 5 000 €
Madame Magaly BOULIER Cherré-Au	Energie	Très Modeste	42 359 €	40 105 €	36 045 €	4 170 €	20 % max 7 000 €
Monsieur Philippe BRETEAU	Energie	Modeste	6 658 €	6 311 €	4 606 €	1 262 €	20 % max 7 000 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Nom	Descriptif des travaux	Catégorie	Coût total TTC de l'opération	MTT HT travaux subventionnés	Montant total des aides publiques (y compris CCHS)	Montant subvention CCHS	
Monsieur Claude BRETON Le Luart	Autonomie	Très Modeste	4 029 €	3 531 €	2 825 €	1 059 €	30% max 6 000 €
Monsieur Raymond COLLIN La Ferté-Bernard	Autonomie	Modeste	8 080 €	7 365 €	5 604 €	628 €	25% max 5 000 €
Madame Alice COURCIER La Ferté-Bernard	Energie	Intermédiaire	5 775 €	5 474 €	1 369 €	1 369 €	25 % max 5 000 €
Monsieur Serge LEPORT La Ferté-Bernard	Autonomie	Très modeste	6 027 €	5 479 €	4 450 €	287 €	30% max 6 000 €
Monsieur Roland BENOIS Cherré-Au	Autonomie	Intermédiaire	7 686 €	6 082 €	1 217 €	1 217 €	20% max 5 000€
Madame Liliane ROUILLON La Ferté-Bernard	Autonomie	Très modeste	4 434 €	4 031 €	3 153 €	1 209 €	30% max 6 000 €
Monsieur Fabrice VIARGUES Prévelles	Energie	Très modeste	26 628 €	25 150 €	25 857 €	1 574 €	20% max 7 000€
Total			119 589 €	108 707 €	86 162 €	13 808 €	

VALIDE le montant des aides indiquées dans le tableau ci-dessus, étant entendu que les sommes seront versées aux particuliers désignés dès lors que ces derniers présenteront l'ensemble des pièces administratives nécessaires au virement des subventions accordées.

AUTORISE le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 5 juillet 2021

Pour extrait conforme

Le 6 juillet 2021

Le Président

M. Didier REVEAU

